

## Une période de soudure moins difficile avec un démarrage de la saison culturale (2019 A) perturbé par des irrégularités pluviométriques préjudiciables pour les prochaines récoltes

### Points saillants :



Une période de soudure jugée relativement moins sévère pour les communautés rurales grâce aux prix des denrées alimentaires de base relativement accessibles.



La région Est du pays, où l'on retrouve la plus grande concentration des populations retournées, enregistre les prix des denrées alimentaires les plus élevés.



Certaines localités du pays, surtout les terres en dépression connaissent des irrégularités des pluies depuis le démarrage de la saison culturale 2019 A (en cours).



Source : BPEAE Rumonge/Novembre2018

### Contexte

Ce bulletin marque le début de la période de soudure, qui s'étend d'octobre à décembre. Depuis le début des récoltes de la première saison culturale 2018 A, les prix des denrées alimentaires sur le marché sont revenus à la normale après une année 2017 marqué de pics inhabituels. Toutefois, après les récoltes de la deuxième saison culturale 2018 B, les prix subissent une légère augmentation, qui se poursuit depuis le mois de septembre 2018, tout en restant dans la normalité d'une période de soudure habituelle.

Selon l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'[ISTEEBU](#), le taux d'inflation moyen annuel mesuré par l'indice des produits alimentaires (non compris les boissons non alcoolisées et les services de restauration) s'établit à - 6,2 % pour le mois d'octobre, contre - 2,5 % en septembre 2018. Cependant, il est important de rappeler que l'année 2017 avait connu des pics exceptionnels en termes de prix des denrées alimentaires à la suite d'une production agricole médiocre.

A fortiori, l'accès économiques des ménages s'est globalement amélioré, même si les faibles opportunités économiques et le faible pouvoir d'achat continuent à limiter l'accès alimentaire des plus vulnérables.

Les perspectives de sécurité alimentaire dans les communautés à la base continuent à subir les effets de la perturbation des conditions climatiques qui marquent le début de la saison 2019 A en cours, de la menace de la chenille légionnaire d'automne, de la persistance des faibles opportunités économiques, ainsi que de la pression du mouvement de retournés (rapatriés et autres) verse les communautés d'accueil.



**Tendance des prix et évaluation des disponibilités des principales denrées alimentaires sur le marché**

Dans l'ensemble, les prix des principales denrées alimentaires en octobre sont restés stables malgré l'entrée en période de soudure, sauf pour les légumineuses (haricot) qui ont connu une augmentation d'environ 10 % par rapport au mois de septembre 2018.

En général, les prix des denrées alimentaires, en particulier les céréales et les tubercules, affichent une stabilité depuis la dernière récolte de la saison 2018 B et sans montrer de pic considérable depuis le début de l'année 2018.

Le riz local, dont le prix est largement en deçà de la moyenne des prix de 2017, est comparable à celui de 2016 et pourrait connaître une légère hausse (5 à 10 %) avant la fin de l'année 2018 s'il garde la même tendance que les années précédentes.

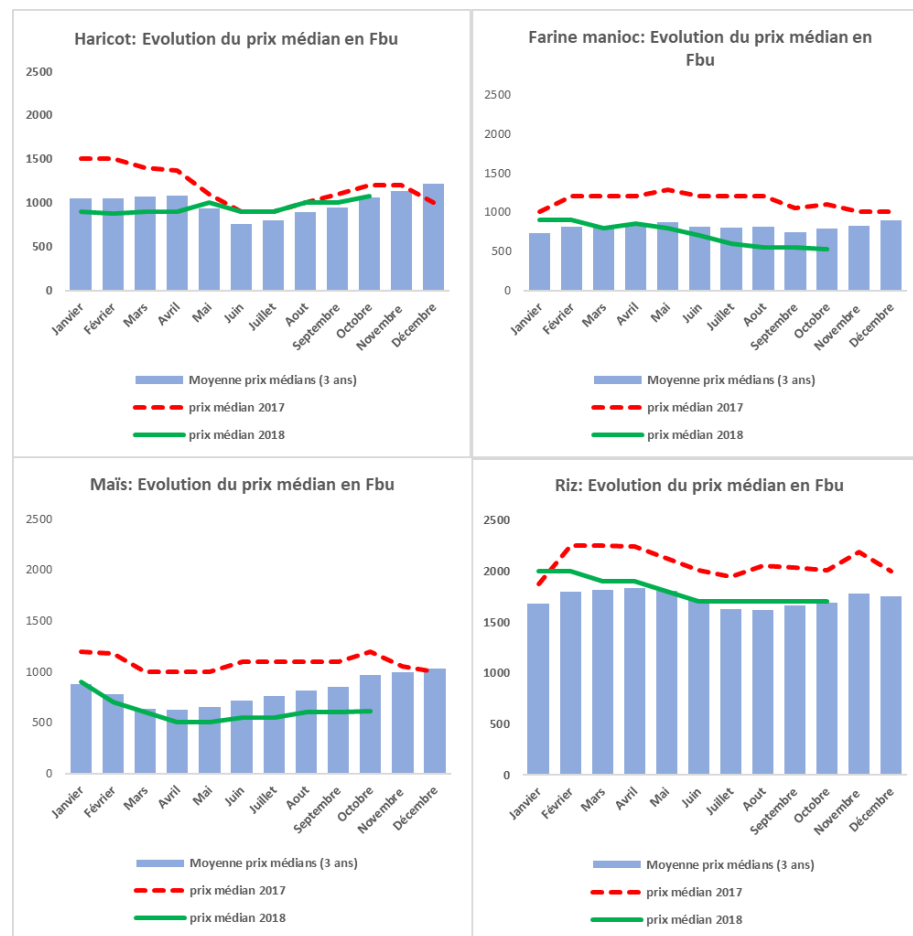
Le prix du maïs est stable depuis le deuxième trimestre de 2018 et pourrait également connaître une légère augmentation (autour de 5 %) avant la fin de l'année s'il maintient sa tendance des années précédentes. Cependant, d'après le dernier bulletin de la FAO, la menace actuelle de la chenille légionnaire d'automne, déjà signalée dans les champs de maïs de plusieurs localités du pays, pourrait rapidement influencer sur l'augmentation du prix de cette céréale. Il convient en outre de noter, que le prix du maïs reste aujourd'hui largement inférieur à celui de 2017 et légèrement inférieur à celui de 2016.

Le prix des tubercules (patate douce et manioc) est resté largement inférieur à celui de 2017, c'est à dire une baisse de 33 % et de 50 % respectivement. Cependant, l'impact des cas de déficits hydriques signalés (cfr rapport de la FAO) par endroits pourraient avoir des répercussions sur l'augmentation des prix de ces denrées d'ici à quelques mois.

Le prix du haricot (la principale source de protéines pour les ménages ruraux) connaît une augmentation de 10% par rapport au mois dernier, une augmentation qui pourrait se poursuivre jusqu'aux prochaines récoltes de la première saison culturale 2019A en janvier 2019 A en janvier 2019.

Au niveau régional, il faut noter que les prix ont significativement augmenté dans certaines provinces par rapport à septembre 2018. Concernant le haricot, le prix a augmenté surtout dans les provinces de l'Est à Makamba (10 %), à Cankuzo (13 %) et à Rutana (17 %). Concernant le maïs, le prix a significativement augmenté à Muyinga (44 %), Makamba (13 %) et à Bujumbura mairie (11 %). Pour la farine de manioc le prix a significativement augmenté dans Rumonge (18 %). Enfin, concernant la patate douce, le prix a surtout augmenté à Cibitoke (30 %) et à Muramvya (28 %). Au niveau des disponibilités alimentaires sur les marchés, les données mVAM recueillies sur 66 marchés provinciaux et communaux montrent une tendance à la baisse pour les céréales et les légumineuses entre septembre et octobre 2018. Ainsi par exemple les marchés présentant une moyenne de plus de 50 tonnes passent de 5 à 3 % pour le haricot, de 2 à 1 % pour le riz et de 3 à 1 % pour le maïs en grain. Pour le haricot les disponibilités sur le marché ont particulièrement baissé dans les provinces de Bujumbura rural, Bujumbura mairie, Rumonge, gitega et Muyinga.

**Graphique 1 : évolution des prix des denrées alimentaires de base**



Source: mVAM/PAM, octobre 2018



## La vulnérabilité liée aux catastrophes naturelles

Le mois d'octobre a été caractérisé par des précipitations insuffisantes et mal réparties sur l'ensemble du territoire. Selon l'agence américaine responsable de l'étude de l'océan et de l'atmosphère la [NOAA](#), le Burundi figure parmi les pays qui devraient connaître de faibles précipitations saisonnières estimées à (5-50mm). Dans le même temps, l'[OIM](#) (l'Organisation internationale pour les migrations) a rapporté de fortes précipitations accompagnées de vents violents dans la région de Crête Congo Nil (Bujumbura rural et Cibitoke). Toujours selon les rapports de l'OIM, le nombre des personnes touchées par les pluies torrentielles est estimé à 339, dont 172 (réparties dans 40 ménages) sont devenues sans abris.

Au cours de la troisième semaine du mois, les communes de Rango (de la province Kayanza) et de Musigati (de la province Bubanza) ont été les plus touchées, avec une population de 673 personnes touchées, dont 234 déplacées et en besoin d'assistance. Ces phénomènes extrêmes viennent confirmer les prévisions météorologiques de l'[Institut géographique du Burundi](#) (IGEBU) qui avaient prédit des précipitations extrêmes dans l'ouest du Burundi entre octobre et décembre 2018.

Les régions touchées par ces fortes précipitations présentent un relief fortement escarpé, d'où d'importants dégâts sur les infrastructures, dont des écoles et structures hydrauliques. En raison de sols fortement sujets à l'érosion, les pluies torrentielles ont emporté des cultures à la suite de glissements de terrain et d'envasements dans les bas-fonds.



## Les migrations des populations.

Selon les données de l'OIM pour le mois d'octobre 2018 dans sa matrice de « Suivi des Déplacements (DTM) », 147 086 déplacés internes ont été recensés sur l'ensemble du pays, contre 151 520 au mois de septembre.

Environ 75 % de ces déplacements sont liés aux catastrophes naturelles, 24 % sont causés par des problèmes sociopolitiques, et 1 % sont relatifs à d'autres raisons d'ordre divers. Les parties ouest, sud et nord du pays comptent l'essentiel de ces personnes déplacées.

Environ 54 % des PDI sont dans des familles d'accueil souvent dans des conditions de précarité alimentaire, auxquelles vient s'ajouter cette pression additionnelle sur leurs maigres ressources alimentaires.



## Suivi et perspectives de la saison agricole 2019 A

La saison agricole « 2019 A » en cours a subi un retard de démarrage préjudiciable pour les prochaines récoltes. Alors que, d'habitude, les semis de la saison A se font de mi-septembre à mi-octobre, le suivi de la campagne par la FAO montre que, fin octobre 2018 dans certaines localités des dépressions du Nord (Kirundo), de l'Est (Moso) et de l'Imbo, les taux des semis sont encore estimés à moins 20 % en raison des faibles précipitations. Plus de 50 % du pays est moins de 50 % de taux des semis de la première saison culturale.

Non seulement les retards des semis actuels seront difficiles à rattraper surtout dans les régions à taux des semis inférieurs à 50 % à la fin du mois d'octobre, mais en plus, les semis tardifs présentent des risques de chevauchement (les 2 saisons se relaient essentiellement sur les mêmes parcelles) sur les semis de la deuxième saison culturale prévue normalement de mi-février à mi-mars 2019.

Plus de la moitié des informateurs clés dans les communautés ont signalé des attaques de prédateurs et des maladies concernant les plantes. La plus grande menace est celle de la chenille légionnaire d'automne (FAW), apparue depuis 2017, mais dont les dégâts sur les cultures étaient restés limités. Malgré le plan d'action national de contrôle de la chenille d'automne 2018 - 2023, les alertes sont de plus en plus urgentes et graves. L'attaque actuelle de la chenille semble plus importante sur le maïs et elle est signalée dans presque toutes les provinces du pays (Bubanza, Cibitoke, Makamba, Rumonge, Mwaro, Muyinga, Gitega, etc.).



## Les moyens de subsistance des ménages

La production de cultures vivrières, les activités de main-d'œuvre locales et le petit élevage sont les principales activités de subsistance. En cette période de soudure, les stocks alimentaires des ménages sont généralement épuisés, et les ménages pauvres doivent compter sur la main d'œuvre agricole, pour laquelle les opportunités sont rares et peu rémunératrices (le taux de rémunération journalière aujourd'hui de 2170 Fbu a baissé de 12 % par rapport à septembre 2018).

Compte tenu de cette période de soudure difficile, l'offre de main-d'œuvre est supérieure à la demande, entraînant une chute des salaires à des niveaux inhabituellement bas. Cela a créé des termes de l'échange défavorables pour les ménages pauvres, qui dépendent actuellement du marché.



## Disparité régionale des prix

Province	Riz long	Huile de palme	Pomme de terre	Farine de manioc	Farine de maïs	Haricot
Bubanza	1817	1729	639	457	857	1161
Bujumbura Mairie	1900	2625	581	719	1103	1159
Bujumbura Rural	1600	1875	600	450	700	1050
Bururi	1840	2300	480	610	767	1057
Cankuzo	1744	2520	552	524	881	1112
Cibitoke	1625	3075	756	709	1006	1122
Gitega	1538	1887	453	463	684	994
Karuzi	1715	2110	450	460	698	998
Kayanza	1700	2052	413	474	698	1108
Kirundo	1650	2057	489	459	693	938
Makamba	1726	1837	634	592	847	1089
Muramvya	1672	1944	472	503	703	1094
Muyinga	1731	2386	482	418	677	958
Mwaro	1717	3141	433	625	873	1095
Ngozi	1697	2017	479	428	755	1082
Rumonge	1854	1935	665	833	1000	1230
Rutana	1691	2060	513	433	781	1097
Ruyigi	1725	2600	521	485	670	1052

## Légende

&lt; moyenne nationale

&gt; moyenne nationale

L'analyse spatiale par produit et par province indique que le riz est relativement moins cher sur les marchés de Gitega et de Bujumbura rural, l'huile de palme est plus accessible sur les marchés de Bubanza, et la pomme de terre sur les marchés de Kayanza (région très productrice).

La farine de manioc, relativement plus accessible sur la plupart des marchés, est tout de même relativement chère dans la province de Rumonge.

De plus, l'analyse spatiale montre que les prix sont généralement élevés dans la plaine de l'Imbo et dans les dépressions du Nord-Est comparativement à ceux des plateaux centraux et sur la crête Congo-Nil.

Le haricot se révèle plus cher sur l'ensemble des marchés et principalement sur les régions ouest, est et sud du pays. Son prix le plus élevé s'observe sur les marchés de Gitaza, en province de Rumonge, et de Twinkwavu, en province de Ruyigi, alors qu'il est relativement abordable sur les marchés du nord du pays et plus particulièrement sur le marché de Ruhehe, en province de Kirundo. Il s'agit par ailleurs d'une des zones de production les plus fertiles pour cette denrée.

La situation alimentaire reste satisfaisante dans l'ensemble. Elle reste caractérisée par une disponibilité des céréales sur les marchés et des prix stables par rapport au mois précédent et globalement en baisse comparés aux prix du mois d'octobre sur les trois dernières années.

Depuis septembre, où plus de 45 % des informateurs clés signalaient l'épuisement des réserves alimentaires au niveau des ménages, la proportion d'informateurs qui mentionnent l'accès économique difficile au marché a augmenté de presque 60 %.



**Méthodologie**

La section VAM du PAM en Burundi assure le suivi des prix sur 66 marchés répartis sur 65 communes du Burundi par le truchement de trois commerçants par marché, contactés chaque semaine pour fournir les prix d'une vingtaine de denrées de base. Ces informations sont collectées à distance par le biais de téléphones mobiles.

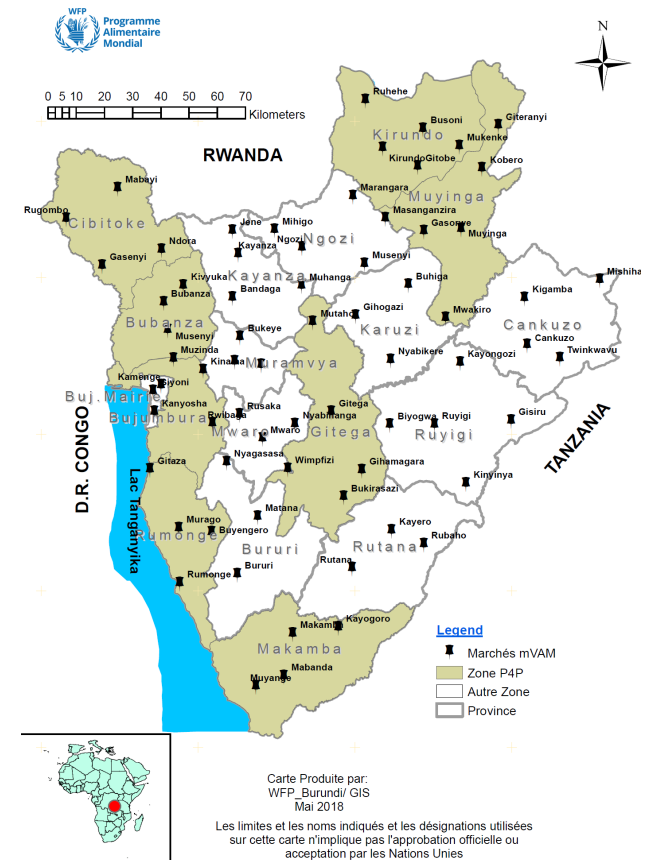
Initialement, les marchés concernés par le bulletin mVAM venaient compléter les marchés couverts par le système d'information sur les prix (SIP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Ayant constaté que les marchés du système d'information sur les prix (SIP) ne sont plus régulièrement suivis, alors que ces derniers sont des références nationales, le mVAM du PAM au Burundi a pris l'initiative de couvrir ces mêmes marchés pour la fiabilité des données.

C'est ainsi qu'un suivi mensuel de la disponibilité et des prix des denrées alimentaires est réalisé, principalement dans les marchés locaux servant de soubassement d'approvisionnement en vivres par les communautés. Ce suivi permet de présenter une vision globale de l'évolution de la disponibilité des denrées et de leur prix afin de bien comprendre les causes d'une inflation. Il permet en outre d'évaluer l'accès à alimentation de la population et d'en déduire les externalités connexes.

Pour le présent bulletin, les données ont été collectées sur l'ensemble du territoire du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018. Le prix médian a été calculé sur la base des prix collectés sur les différents marchés au niveau des différentes provinces.

**Graphique 2 : cartographie des marchés couverts par la collecte de prix**



**Pour plus d'informations :**

**Kennedy NANGA** kennedy.nanga@wfp.org  
**Jean MAHWANE** jean.mahwane@wfp.org  
**J. Baptiste NIYONGABO** jeanbaptiste.niyongabo@wfp.org

**Ressources**  
**Site Internet:** [vam.wfp.org/sites/mvam\\_monitoring/](http://vam.wfp.org/sites/mvam_monitoring/)  
**Blog :** [mvam.org](http://mvam.org)  
**Toolkit :** [resources.vam.wfp.org/mVAM](http://resources.vam.wfp.org/mVAM)

